



Verein Schweizerischer
Leitschrankenunternehmungen
Association Suisse
des entreprises
de glissières de sécurité

Explications

Introduction

La méthode d'actualisation du prix ferme de l'association suisse des entreprises de glissières de sécurité permet, en analogie avec la méthode ICP de la Société Suisse de Entrepreneurs SSE, un calcul simple de l'actualisation des prix pour catégorie de travaux CAN 281 Dispositifs de retenue de véhicules et garde-corps. Elle se base sur une formule généralement admise pour les prix fixes ainsi que sur les indices du KBOB pour les coûts de salaire, matériel et transport et prend en compte les éléments de matériel et de salaire influençant le prix. La méthode exclut en général les appréciations subjectives par les parties dans les contrats d'entreprise.

La méthode d'actualisation du prix ferme VSLU a été acceptée les 17 octobre 2000 par l'Office fédéral des Routes (OFROU) et est reconnue d'après la norme SN 507 655 du 1^{er} février 2005, al. 5.3.2, comme méthode généralement admise et est toujours utilisée, quand aucune autre convention n'est prévue dans le contrat d'entreprise.

Augmentations de coûts répercutables

Toutes les parties des coûts du chantier qui sont soumises à des éventuels changements du fait d'influences extérieures durant la durée du contrat d'entreprise servent de base pour le calcul de l'actualisation du prix. Les salaires, matériaux, machines et transports font partie des coûts dont on peut répercuter les augmentations. Les augmentations des coûts suivants ne peuvent pas être répercutées: les primes pour risques et mérite, les gratifications exceptionnelles, les frais de représentations, l'engagement de personnel, la formation, les coûts du capital et les amortissements.

Ces éléments de coût sont pris en compte à travers une déduction de 20 % sur les prestations de l'entrepreneur.

Base de calcul

Le calcul de l'actualisation des prix se fait séparément par chapitre du CAN 281. Une haute précision est atteinte en prenant en compte les caractéristiques spécifiques de chaque chapitre, en prenant en compte sa part effective dans le projet en question. Les parts des coûts fixes, variables, de matériel et de transport à l'intérieur de chaque chapitre ont été déterminées statistiquement à partir d'une grande quantité de projets différents et vérifiées empiriquement avec beaucoup d'exemples de calcul. Les écarts vers le haut et vers le bas appartiennent à l'intervalle de ± 2 %.

Les indices pris en compte proviennent uniquement du KBOB. En plus des coûts de main d'œuvre et de transport, on a choisi les matériaux qui couvrent plus de 95 % des matériaux utilisées pour les dispositifs de retenue de véhicules et les garde-corps.

Dispositions d'application

La méthode d'actualisation du prix ferme est toujours utilisée, quand aucune autre convention n'est prévue dans le contrat d'entreprise (SN 507 655). Cela s'applique également quant les travaux d'après CAN 281 font partie de contrats de prestations globales.

Le calcul de l'actualisation des prix se fait en principe chaque mois, après la publication de l'indice KBOB. La somme nette du décompte pour la période en question fait foi.

Herausgeber und Bezug

Verein Schweizerischer Leitschrankenunternehmen VSLU

info@vslu.ch